

Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2020 sur le Burundi

Arrib News, le 17/01/2020 – Source Parlement européen – Les députés européens condamnent fermement les restrictions actuelles à la liberté d'expression au Burundi, y compris les restrictions des libertés publiques, les violations à grande échelle des droits de l'homme, l'intimidation et les arrestations arbitraires de journalistes et les interdictions de diffusion.

Ils rappellent que le Burundi est lié par la clause relative aux droits de l'homme de l'accord de Cotonou et demandent donc instamment aux autorités du pays d'inverser immédiatement cette tendance abusive et de respecter ses obligations en matière de droits de l'homme. La société civile et les journalistes jouent un rôle essentiel dans une société démocratique, estiment les députés, en particulier à l'approche des élections au Burundi. Le Parlement demande aux autorités burundaises de mettre fin aux intimidations, au harcèlement et aux arrestations arbitraires de journalistes, de militants des droits de l'homme et de membres de l'opposition, notamment ceux de retour d'exil. Le texte a été adopté à main levée. Pour la résolution complète : Cliquez ici